

RAPPORT MORAL AG du 19 novembre 2022

Mesdames et Messieurs les présidents de clubs,
Mesdames et Messieurs les responsables des structures commerciales,
Chères et chers licenciés de notre Fédération,

Nous avons encore tous subi une deuxième année bien particulière. La crise sanitaire est loin d'être terminée, la crise économique et sociale est aggravée par la guerre en Ukraine, le coût de l'énergie flambe, que vont devenir nos piscines ?...

Nous subissons donc tous de plein fouet des hausses de prix importantes qui impactent directement nos activités.

Le monde change, les mentalités changent et les contraintes sont de plus en plus nombreuses. Nous devons tous nous adapter.

Pour votre comité, ça commence par le choix de donner notre temps, notre énergie pour être à votre service et favoriser le développement de nos activités, de ne pas vous assaillir même à l'approche de notre assemblée générale.

Nous savons que vous êtes las des querelles politiques fédérales et que vos préoccupations sont toutes autres. Il en est de même pour nous.

L'avenir nous dira si nous sommes dans l'erreur d'essayer un changement radical de comportement et de sortir du schéma politique.

Nous affrontons depuis deux ans maintenant beaucoup de tempêtes dont certaines très violentes.

Un écrivain a dit que « Le bateau qui ne résiste pas à la première tempête n'est pas fait pour le voyage ». Le nôtre a fait preuve de solidité, nous avons donc su garder le cap et tenir la barre pour l'intérêt exclusif de nos clubs et licenciés, malgré des dégâts à la suite de certaines pirateries et des réparations non prévues qui nous ont pris beaucoup trop de temps.

Maintenir la barre, nous a permis de progresser dans la connaissance de l'ensemble de nos activités. Nous affinons nos réflexions, nous prenons conscience des modifications que nous devons faire tant sur le plan administratif que financier. Nos priorités, détaillées ci-après, restent les mêmes et s'inscrivent dans le projet sportif fédéral.

Nous sommes la seule fédération à avoir une offre aussi variée d'activités subaquatiques.

Votre comité directeur régional est convaincu :

- Que les iniquités existantes ne favorisent pas le développement de l'ensemble de nos activités et le maintien ou développement de nos licenciés,
- Que nous avons un territoire de pratiques riche qui ne mérite pas d'être sous-aidé,
- Qu'un cadre est un cadre quelle que soit la commission,
- Qu'un club est un club quel que soit son nombre de licenciés,
- Que nous devons favoriser le développement de nos activités en milieu naturel pour anticiper les fermetures des piscines.

Vous le savez, les subventions de l'état sont très ciblées, il en va de même désormais pour les subventions régionales.

Malgré des dossiers de plus en plus conséquents, de plus en plus difficiles à remplir, nous continuons à faire des demandes. Les attributions sont très précises et toute utilisation des subventions doit être justifiée.

Les données demandées sont contraignantes : nombre de licenciés, nombre de clubs, nombre de jours stagiaires, nombre de bénévoles, nombre de sportifs, nombre de jeunes, nombre d'encadrants. C'est pourquoi, chaque action aidée par le comité FFESSM AURA donne lieu à la rédaction d'une fiche compte rendu d'action qui doit être renseignée comme demandé.

Nous pouvons ainsi garantir de l'utilisation de l'argent public.

La lourdeur administrative est pour tous. Il est à noter que les membres bénévoles du comité directeur ont étudié 290 demandes, en ont accepté 200. Sur ces 200, 114 ont donné lieu à une fiche compte rendu d'action étudiées par les différents responsables des pôles culturel (15), sportif (21), technique (9), Handisub (2) et CODEP (67).

Par ailleurs et pour répondre à bon nombre d'entre vous, les subventions publiques (ANS, conseil régional...) pour la formation des cadres techniques sont exclues de tous les dispositifs. Nous avons jusqu'à l'année dernière une subvention régionale pour le développement de nos activités culturelles, c'est désormais fini.

Votre Conseil Territorial d'Attribution des Subventions (CTAS) régional a géré les dossiers ANS de mars à août 2022. C'est un réel engagement et une lourde responsabilité demandés aux bénévoles des fédérations.

Heureusement, c'est également l'occasion de vous connaître, d'échanger avec vous et de vous aider dans vos démarches.

Vous en avez été informés, nous aurons également une baisse des ressources liées à la baisse des ristournes. En effet, si la licence a augmenté, la ristourne faite par la FFESSM aux comités régionaux pour les licences adultes est diminuée de 2 euros. Ce qui engendrera environ 24.000 euros de moins pour votre comité.

Conscients des difficultés à venir, des membres du comité directeur sont partis à la recherche de sponsors et partenaires. Espérons que leurs démarches aboutiront.

Heureusement, votre comité a des réserves et, sans en abuser car la plus grande prudence est de mise, nous avons pris des décisions en faveur du développement de nos activités et notamment d'augmenter les aides en faveur de nos commissions régionales. Vous trouverez ci-annexé, le rapport de la saison passée et nos projets pour le prochain exercice.

Il y a 247 clubs associatifs en AURA et 15 SCA. Dans notre région, que serions-nous sans bénévoles ?

Nous vous remercions tous pour le temps que vous consacrez au service des autres et nous, comité directeur, continuerons à le mettre à votre service et celui des licenciés.

Nous devons, tous ensemble, poursuivre nos engagements et garder notre enthousiasme pour développer notre fédération !

Soyons innovants, audacieux pour le bien de nos pratiques.

Merci de votre confiance et de votre écoute,

Catherine BURTHÉRET

Présidente du comité régional FFESSM AURA

Transparence

Objectifs du comité régional => ne rien vous cacher

- Une gestion rigoureuse avec
 - o Une comptabilité **contrôlée** par un cabinet d'expertise comptable
 - o **La présentation** de l'**ensemble** des **comptes** de résultat et de bilan
- **La diffusion** de l'ensemble des règles et aides financières attribuées
- **La garantie** de l'utilisation de l'argent public -> Une traçabilité réelle et complète des actions

NOUVEAU

Vous, nos clubs et SCA

Objectifs du comité régional => Vous connaître et répondre à vos besoins

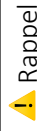
2021/2022

- Des actions à la suite de l'enquête réalisée début 2022 auprès de vous
 - o Mise en place de fiches pratiques
 - o Formation en visioconférence sur le compte asso et les dossiers ANS pour les clubs
- Aide à la relance après COVID par la mise en place d'une **remise sur licences**
- Réponses aux nombreuses questions posées ou orientation vers le bon interlocuteur
- Aides financières auprès de clubs
- Présence d'un membre du comité directeur aux AG des clubs dès que cela est possible

Nouvel exercice

- **Conférence débat** à l'AG sur la responsabilité des présidents et trésoriers
 - o En proposer une autre en visioconférence
- **Un nouveau site internet** à venir via VP DIVE pour trouver l'ensemble des formations en AURA, s'inscrire en ligne, favoriser la mutualisation hommes/moyens, trouver les lieux de pratiques...
 - o Poursuivre **l'aide pour les dossiers ANS** (formation et individualisée)
 - o Poursuivre la rédaction de fiches pratiques
 - o Rester **disponibles** pour répondre à vos questions
 - o Poursuivre **l'aide financière** individualisée aux clubs
 - o **Une aide financière est à l'étude** pour l'ensemble des clubs (au jour de la rédaction de ce document, le fléchage du conseil régional de la subvention accordée de 15.000 euros n'est pas encore connu)
- **Élection** d'un représentant des SCA
- Prévisions : négociation des tarifs plongées, des tarifs épreuves bouteilles et prestations TIV.

NOUVEAU



Rappel
Subventions ANS -> 50% de l'enveloppe globale à horizon 2024 à destination des clubs.

Nos commissions

- **Formation des cadres**

Objectifs du comité régional => favoriser le **développement des cadres** toutes commissions confondues et **baiss**er le coût stagiaire
2021/2022

- **Report des aides de la mandature précédente**

➡ Constat : une **iniquité** entre les commissions et la formation en lac ou mer

Nouvel exercice

- **Augmentation** conséquente de l'aide financière à la formation des cadres

- Aide financière pour la pratique en lac mise au niveau de l'aide financière en mer

- **Équité entre les commissions :**

Aides à la formation identiques pour toutes les commissions avec intégration des niveaux assimilés encadrants pour certaines commissions (Plongeur Souterrain Niveau 3, Niveau 3 pour les commissions sportives)

- Intégration du **covoiturage** dans les remboursements

| 2021/2022 | Nouvel exercice | En % |
|--|-----------------|--------|
| Formations des cadres par nos commissions régionales (aide par jour par participant*) | | |
| Technique 10 € lac 20 € mer | 20 € | + 100% |
| Culturelles 8,50 € | | + 135% |
| Sportives 0 € <i>Seule prime à la réussite</i> | | - |
| Stages finaux et examens MF1 et MIEF1 (aide par jour par participant*) | | |
| Technique 10 € lac 20 € mer | 25 € | + 100% |
| Culturelles Non concernées | | + 25% |
| Sportives 15 € | | - |
| | | + 67% |

A NOTER : **Maintien des aides pour les CODEP** avec ajout d'aides pour la préparation apnée des GP en fosse.

* Les aides ne sont pas versées directement aux participants et sont soumises à une limite max nombre de stagiaires par encadrant.

• Nos sportifs

Objectifs du comité régional => aider les « Teams » AURA pour les compétitions sélectives aux Championnats de France, favoriser la formation de juges/arbitres/animateurs, identifier nos sportifs

2021/2022

- Report des aides de la mandature précédente
 - ➔ Constats :
 - o Une **revalorisation** doit être faite pour les aides aux déplacements,
 - o Des besoins en **tenues** (dossards, pas de tenue régionale pour identifier nos compétiteurs...)
 - o Des **titres de champions** du monde ou de France **non connus**
- Représentation du comité directeur sur les compétitions

Nouvel exercice

- Augmentation des aides aux déplacements pour certaines compétitions sélectives pour les « Teams »
- Aider financièrement au stage préparation championnat de France
- Mise en place d'aides pour la formation juges/arbitres
 - ➔ Sans eux pas de compétitions
- Équiper progressivement nos sportifs aux couleurs FFESSM AURA
 - ➔ Une subvention est accordée par le conseil régional pour 2022
- Mettre à l'honneur nos sportifs méritants
 - ➔ La limite étant que l'information nous parvienne
- Continuer la représentativité du comité directeur régional sur les compétitions

Promotion et développement de nos activités

Objectifs du comité régional => favoriser la découverte de nos activités culturelles et sportives et faire connaître nos pratiques

2021/2022

- Report des aides de la mandature précédente
 - ➔ Constat : une **iniquité** entre les commissions et la pratique en lac ou en mer
- Diffusion d'articles sur les réseaux sociaux et sur notre site
 - ➔ La limite étant que l'information nous parvienne

Nouvel exercice

- **Augmentation** des aides financières pour la **découverte** de nos activités pour nos commissions (avec maintien des aides aux CODEP)
- **Aider au développement** de nos activités en **milieu naturel** (NAP, natur'athlon...)
- Poursuivre la diffusion d'articles

| 2021/2022 | | Nouvel exercice | En % |
|---|---------------|-----------------|--------|
| Actions découvertes par nos commissions régionales (aide par jour par participant) * | | | |
| Technique | Non concernée | | - |
| Culturelles | 3 € lac | 10 € | + 233% |
| | 6 € mer | | + 67% |
| Sportives | 6 € | | + 67% |

* Les aides ne sont pas versées directement aux participants et sont soumises à une limite max nombre de stagiaires par encadrant.

S'ouvrir au plus grand nombre

Objectifs du comité régional => favoriser l'accès aux jeunes et aux personnes en situation de handicap avec équité pour l'ensemble de nos commissions et des lieux de pratiques mer ou lac

2021/2022

- Mise en place de journées découvertes pour les personnes en situation de handicap multi-activités
- Aide financière à la formation des cadres EH2 et MFEH1 **NOUVEAU**
- Formation de cadres Handisub EH2 et MFEH1 en AURA prévue en août 2022
- ➔ formation annulée par les médecins pour risque COVID
- Participation au colloque FFESSM JEUNES

Nouvel exercice

- **Augmentation** des aides financières
- Dès septembre, début de **formation de cadres** Handisub EH2 et MFEH1 en AURA => prise en charge complète grâce aux subventions
- ➔ formation complète prévue été 2023

| 2021/2022 | | Nouvel exercice | En % |
|--|------------------------|-----------------|--------|
| Jeunes (aide par jour par participant)* | | | |
| Technique | 8 € lac 15 € mer | 15 € | + 187% |
| Culturelles | Non concernées | | - |
| Sportives | 8 € journée découverte | | - |
| Personnes en situation de handicap (aide par jour par participant)* | | | |
| Technique | 8 € lac 15 € mer | 15 € | + 187% |
| Culturelles | - | | - |
| Sportives | - | | - |

*Les aides ne sont pas versées directement aux participants et sont soumises à une limite max nombre de stagiaires par encadrant.

Développer l'image de notre comité régional FFESSM AURA

Objectifs du comité régional => se faire connaître sous une même identification => avoir une même charte graphique entre le comité et nos commissions, avoir des adresses mails sous le même format

- **Développement de notre site sur VP DIVE** avec intégration des sites de nos commissions sous une même charte graphique
- Création d'**adresses mails @ffessmaura** pour nos commissions

À mettre en place

- Le pôle sport santé
- Le pôle développement durable



Par l'intégration de référents

L'aventure vous intéresse ? Contactez-nous !